



3 5036 01075190 0

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° 15

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures présente ses compliments à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à la Note n° 141 de l'Ambassadeur en date du 22 décembre 1961, demandant que soit de nouveau prorogée la permission d'utiliser la route de traverse de Haines, au Yukon, pour l'entretien d'hiver du pipeline Haines-Fairbanks.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures est heureux d'accorder cette prorogation pour jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1963 sous réserve des conditions énoncées aux alinéas a) à h) de sa Note n° 13 en date du 16 janvier 1957. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a aussi le plaisir de confirmer que, advenant la nécessité de déneiger la route, l'Unité de l'Armée canadienne chargée de l'entretien de la route du Nord-Ouest continuera d'offrir son aide sous réserve de remboursement, conformément aux conditions énoncées dans la Note n° 158 de l'Ambassade, en date du 10 décembre 1957.

«H.C.G.»

OTTAWA, le 26 janvier 1962

Reference Science Information

Exchange of Notes between Canada and France

Paris, May 23, 1962

Entered into force May 23, 1962

93-208548

Queen's Printer and  
Controller of Stationery

Ottawa, 1962